

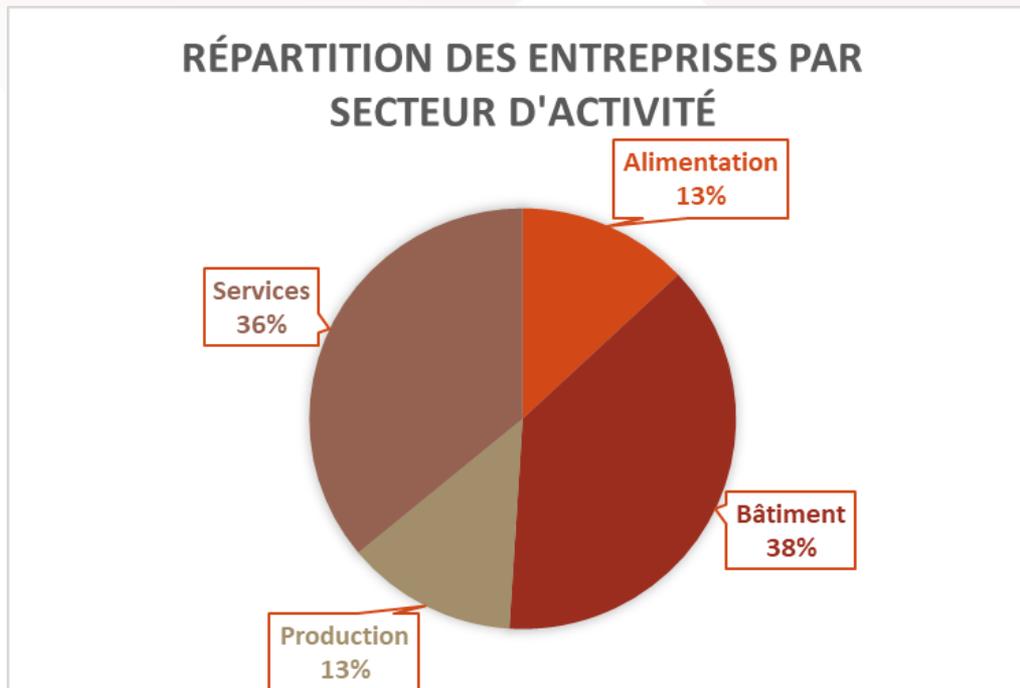
***« La VAE : une opportunité pour le
développement des qualifications dans
l'artisanat en Normandie et la sécurisation
des parcours des actifs de l'Artisanat
Normand »***

Le secteur des métiers



L'artisanat Normand en quelques chiffres

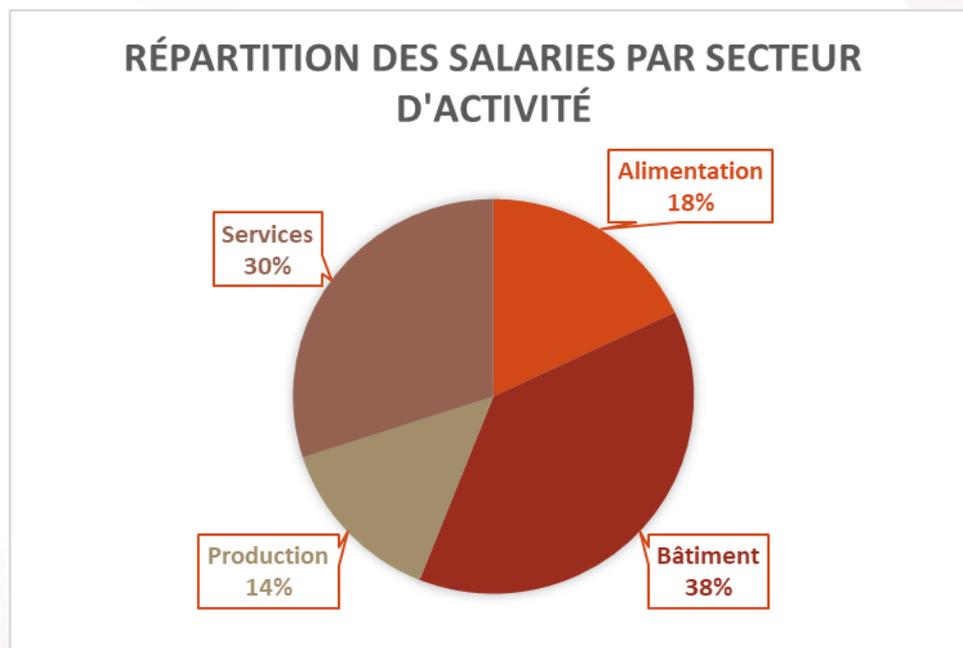
- **69 700 entreprises artisanales en Normandie (+8% en 2020)**



- **70% des établissements n'ont pas de salariés**
- **27% emploient moins de 10 salariés**
- **3% plus de 10 salariés**

L'artisanat Normand en quelques chiffres

- **73 937 chefs d'entreprise**
- **2 142 conjoints collaborateurs**
- **103 899 salariés**



Rappel du contexte

- **Signature d'une convention 2018-2021 entre la CRMA Normandie (CMA Normandie) – et la DIRECCTE (DREETS):**

« la VAE : une opportunité pour le développement des qualifications dans l'artisanat en Normandie – Pour la sécurisation des parcours des actifs de l'artisanat normand »

- **2 phases :**
 - Etablir un diagnostic de la connaissance et recours à la VAE dans l'artisanat.
 - Mettre en place des actions de sensibilisation, d'information et de mobilisation des entreprises à la démarche VAE, en fonction des préconisations du diagnostic, pour développer son recours.

Le diagnostic



Phase 1 : Réalisation d'une enquête et d'un diagnostic par l'Observatoire VAE du CARIF OREF en collaboration avec l'Observatoire de la CMA N :

- **Objectifs :**

- Identifier, le niveau de connaissance de la VAE des chefs d'entreprise, des conjoints collaborateurs et des salariés
- Identifier les modalités de recours
- Repérer les freins et les leviers pour favoriser le recours à la VAE
- Etablir les préconisations qui permettront d'affiner les actions à réaliser

- **Méthode :**

- Echantillonnage sur la base du Répertoire des Métiers
- 2 guides d'entretiens réalisés et entretiens téléphoniques réalisés sur la période du 6 au 31 janvier 2020

- **Echantillon interrogé**

- Représentatif des entreprises artisanales
- 12 chefs d'entreprise – 10 conjointes collaboratrices

Préconisations suite au diagnostic:

- **Développer et accentuer la communication sur la VAE à destination des chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs et salariés**
- **Sensibiliser les chefs d'entreprise à l'intérêt de la VAE comme outils de gestion des ressources humaines**
- **Mener un travail de repérage des compétences transversales dans les métiers de l'Artisanat et les mettre en adéquation avec les diplômes et titres existants accessibles par la VAE**
- **Nommer un chef de projet VAE au sein de la CRMA**

Mise en place des actions



Création d'un poste d'attaché technique référent de la cellule Orientation et VAE à la CMA Normandie.

- Prise de fonction au 1^{er} janvier 2021
- Ses missions sur la VAE :
 - Informer sur le dispositif VAE
 - Faire le lien entre les candidats à la VAE / les PRC ou les certificateurs
 - Développer la VAE au sein de la CMA Normandie
 - Mettre en place et animer les projets autour de la VAE
 - Être l'interlocuteur des chefs d'entreprise, conjoints, salariés de l'artisanat pour les orienter, les soutenir et les conseiller dans leur projet VAE

Contact en Normandie: Stéphanie Ménard : 02 31 53 25 36
smenard@cma-normandie.fr

Webinaires de sensibilisation au dispositif de la VAE à destination des chefs d'entreprise, des conjoints collaborateurs et des salariés

- **Objectifs :**
 - Faire connaître la VAE
 - Sensibiliser au dispositif
 - Rendre compréhensible l'information
 - Créer du lien pour mieux accompagner
- **format :**
 - 30 minutes
 - En direct : jours et horaires variés (tôt le matin, le midi et en soirée)
- **Thèmes abordés :**
 - La VAE pour qui - comment – quelles étapes?
 - Les expériences que l'on peut valoriser en VAE?
 - Les enjeux de la VAE pour l'individu / pour l'entreprise
 - Le vocabulaire de la VAE
 - Les questions les plus fréquentes sur la VAE

Mise en place de badges numériques en collaboration avec le pôle ATEN



Pour obtenir le badge « j'ai découvert la VAE » :

- Avoir participé à un webinar



Pour obtenir le badge « référent VAE dans mon entreprise » :

- Avoir participé à un webinar et avoir répondu à un questionnaire de connaissance sur la VAE.
Objectif pour la CMA : pouvoir s'appuyer sur des personnes qui connaissent la VAE pour être vecteur de l'information au sein de leur entreprise, de leur entourage.

Bilan de l'action webinaires et badges numériques :

- **50 inscriptions dont 9 neufs agents de la CMA.**
 - Pour ces derniers, il leur a été proposé une information différente sur un format plus long et un accent mis sur les arguments qui permettraient de développer le réflexe VAE dans les entreprises artisanales.
- **Sur les 41 chefs d'entreprises, conjoints collaborateur et salariés inscrits :**
 - 2 ne pouvaient pas participer mais on émit le souhait de recevoir de la documentation
 - **23 personnes ont participé**
 - 16 personnes ne se sont pas connectées
- **Badges délivrés :**
 - **23** « j'ai découvert la VAE »
 - **13** « certifié référent VAE dans mon entreprise »

Renfort des outils de communication

- **Création d'une plaquette VAE**
 - Mise à disposition de tous les territoires de la CMA Normandie
 - Va être envoyée par e-mailing à nos entreprises ressortissantes.
- **Campagne de communication sur les réseaux sociaux**
- **Création d'une plaquette VAE et d'une signature électronique**
- **Création d'un espace VAE sur le site internet CMA Normandie**
- **Création d'un marque page avec QR code renvoyant vers la plaquette d'information**
- **Kakémonos visibles au sein des CMA territoriales**
- **Fiche interne pour les collaborateurs de la CMA Normandie et kit ressources sur l'intranet**



Rencontre avec le DAVA et L'AFPA

- **2 rencontres ont été organisées avec pour objectifs de :**
 - Se connaître entre acteurs de la VAE
 - Echanger sur les certifications et les process au sein de chaque structure et être en capacité de repérer chez les personnes rencontrées vers qui les diriger : échange sur les compétences transversales à travailler
 - Emettre des pistes de travail

Constats :

- **Augmentation du nombre de contacts téléphoniques et physiques :**
 - Demande d'une première information
 - Besoin de conseils :
 - Sur la recherche de certification : dans ce cas ils sont redirigés vers les PRC
 - Sur comment contacter les certificateurs
 - Sur le financement de la VAE
 - Pour valider un diplôme de niveau supérieur « au cas où » ...
 - Pour les conjointes collaboratrices accompagnées suite au webinaire (3), choix de valider les compétences acquises dans la gestion de l'entreprise et qui n'ont pas de lien avec leur formation initiale

Pistes de travail :

- **Poursuivre les actions de sensibilisation et renforcer l'accompagnement de proximité en incluant la problématique du handicap,**
- **Professionaliser un réseau de référents VAE au sein des CMA sur les territoires,**
- **Développer la VAE chez les moins diplômés voire les sortants de CFA sans diplômes en proposant un accompagnement renforcé,**
- **Accompagner les entreprises dans la mise en place de la VAE au sein de l'entreprise en lien avec la cellule « maintien et développement de compétences »,**
- **S'impliquer dans le développement de la VAE hybride et par blocs de compétences**

La VAE dans l'Artisanat

Merci de votre attention
Des questions ?